Résiliez votre assurance santé en toute sérénité : Modèle et procédure

Les étapes clés pour une résiliation conforme

- La loi Hamon vous permet de résilier sans frais ni justificatif après un an d'engagement.
- L'envoi doit impérativement se faire par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR) pour constituer une preuve juridique.
- La résiliation prend effet un mois après la réception de votre demande par l'assureur.
- En cas de résiliation en cours d'année, vous avez droit au remboursement de la prime au prorata de la période non couverte.
- L'adhésion à une mutuelle d'entreprise obligatoire constitue un motif légitime permettant de résilier avant la première année.

Modèle de lettre de résiliation

- [Vos coordonnées complètes : Nom, Prénom, Adresse, Numéro de téléphone]
- [Coordonnées de l'assureur : Nom de la compagnie, Adresse indiquée sur votre avis d'échéance]
- Objet : Résiliation de mon contrat d'assurance santé n° [Numéro de contrat]
- Madame, Monsieur, je souhaite résilier mon contrat d'assurance santé n° [Numéro] prenant effet le [Date de résiliation souhaitée].
- Si applicable : Je joins à ce courrier mon attestation d'adhésion à une mutuelle d'entreprise obligatoire.
- Fait à [Ville], le [Date], Signature du titulaire du contrat.

Conseils pour sécuriser votre démarche

- Vérifiez l'adresse de résiliation exacte dans vos conditions générales ou sur votre avis d'échéance annuel.
- Assurez-vous que la lettre est bien datée et signée pour être recevable.
- Conservez précieusement l'avis de réception de votre LRAR comme preuve en cas de litige ultérieur.